



RAPPORT (2020) DU COMITÉ DE LA FACILITATION DES ÉCHANGES AU CONSEIL DU COMMERCE DES MARCHANDISES

1. L'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) est entré en vigueur le 22 février 2017. Le présent rapport porte sur la période allant du 17 octobre 2019 au 22 octobre 2020.

2. Pendant la période considérée, le Comité de la facilitation des échanges (CFE) a tenu quatre réunions formelles: le 11 février (G/TFA/M/10), le 20 février (G/TFA/M/11), le 28 février (G/TFA/M/12) et les 20-22 octobre (G/TFA/M/13¹). Le CFE a tenu une réunion informelle le 30 septembre.

3. Les réunions des 11, 20 et 28 février ont été présidées par l'Ambassadeur Mohammad HAQJO (Afghanistan). Les réunions ultérieures ont été présidées par sa successeur, l'Ambassadrice Katrina NAUT (République dominicaine), qui a été élue Présidente du Comité pour 2020 le 30 juillet.

4. Pendant la période considérée, les travaux du CFE étaient axés sur les trois grands domaines suivants: questions relatives à la mise en œuvre et à l'administration de l'AFE; échange de données d'expérience/discussions thématiques; et renseignements actualisés sur les activités pertinentes du TFAF et d'autres organisations.

Questions relatives à la mise en œuvre et à l'administration de l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE)

5. Sept ratifications ont été reçues pendant la période considérée, ce qui porte le nombre total de Membres ayant ratifié l'Accord à 153 (93% des Membres).

6. S'agissant de la mise en œuvre et de l'administration de l'AFE, les travaux du Comité étaient axés sur les notifications. Les pays en développement et les pays les moins avancés Membres qui invoquent les flexibilités particulières prévues par l'AFE doivent notifier leurs engagements de mise en œuvre au Comité conformément aux articles 15 et 16 de l'AFE. Le Comité a examiné la mise en œuvre de l'Accord, a analysé les progrès réalisés et a souligné les travaux qu'il restait à accomplir. Certains Membres ont appelé l'attention sur les délais à venir pour la présentation des notifications concernant la mise en œuvre et sur les difficultés liées au respect de ces délais. Ils ont rappelé aux Membres qu'une assistance était disponible pour les aider à surmonter ces difficultés. Au total, 58 notifications au titre des articles 15 et 16 ont été reçues pendant la période considérée.

7. Les réunions des 20 et 28 février ont été convoquées conformément à la règle 2 du Règlement intérieur des réunions du Conseil général, qui s'applique *mutatis mutandis* au CFE en vertu de son propre règlement intérieur. Conformément à l'AFE, les pays les moins avancés devaient communiquer leurs dates définitives pour la mise en œuvre des dispositions de la catégorie B au plus tard le 22 février 2020. Toutefois, en vertu de l'article 16:2 b) de l'AFE, les pays les moins avancés Membres peuvent demander que le Comité prolonge ce délai. Le 13 février 2020, un pays moins avancé Membre a notifié au Comité qu'il souhaitait demander une prolongation. Entre le 19 et le 20 février, six autres pays moins avancés Membres ont également demandé une prolongation du délai. En conséquence, le Comité s'est réuni le 20 février afin de prendre une décision avant l'échéance du 22 février 2020.

¹ À paraître.

8. Après la réunion du 20 février, le Comité a reçu deux nouvelles demandes de prolongation (le 21 février 2020) et a tenu une deuxième réunion conformément à la règle 2 du Règlement intérieur (le 28 février).

9. Le Comité a accédé à l'ensemble des neuf demandes de prolongation du délai.² Pendant la période considérée, trois Membres³ ont présenté leurs notifications conformément à leurs délais prolongés. Les autres prolongations ont été accordées jusqu'au 22 février 2021.

10. Le Comité a reçu six demandes supplémentaires de prorogation des dates définitives de mise en œuvre des engagements des catégories B et C au titre de l'article 17 de l'AFE ("Mécanisme d'avertissement rapide"). Les demandes du Nicaragua (G/TFA/N/NIC/4), du Pakistan (G/TFA/N/PAK/1/Add.3) et des Philippines (G/TFA/N/PHL/1/Add.1) ne dépassaient pas 18 mois. Conformément à l'article 17:2 de l'AFE, ces Membres ont été admis à bénéficier du délai additionnel demandé sans autre action du Comité. La demande de Saint Kitts-et-Nevis (G/TFA/N/KNA/1/Add.1) concernait un délai additionnel de mise en œuvre dépassant 18 mois. Aucune objection n'a été soulevée et un Membre a dit approuver la demande. Des demandes de prorogation ont également été présentées par Bahreïn (G/TFA/N/BHR/1/Add.1) et Samoa (G/TFA/N/WSM/1/Add.2). Un Membre a déclaré que ces deux demandes n'avaient pas été présentées dans les délais prévus par l'article 17:1 de l'AFE, qui exige que les demandes soient notifiées au Comité au plus tard 120 jours avant la date d'expiration de la période de mise en œuvre précédemment notifiée. Un autre Membre a exprimé le même avis concernant la demande de Bahreïn.

11. Le CFE a tenu une réunion informelle le 30 septembre pour examiner les mesures de facilitation des échanges mises en œuvre par les Membres dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Vingt Membres ont informé le Comité des mesures qu'ils avaient mises en œuvre. En outre, à l'invitation de la Présidente, plusieurs autres entités, à savoir le Centre du commerce international, la Banque mondiale, l'Organisation mondiale des douanes, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) (qui sont des partenaires visés à l'Annexe D en matière de facilitation des échanges) et l'Alliance mondiale⁴, ont fourni aux Membres des renseignements actualisés sur leurs travaux en matière de facilitation des échanges liés à la COVID-19.

12. Pendant la période considérée, 56 notifications en matière de transparence ont été reçues conformément aux dispositions suivantes: article 1:4 (procédures d'importation, d'exportation et de transit); article 10:4.3 (guichet unique); article 10:6.2 (courtiers en douane) et article 12:2.2 (échange de renseignements douaniers). Plusieurs Membres ont souligné que ces notifications devaient être présentées en temps voulu, conformément aux plans de mise en œuvre individuels des Membres. Ils ont également appelé à une amélioration de la qualité des renseignements communiqués au moyen des notifications en matière de transparence.

13. Cinq Membres donateurs ont présenté des notifications conformément à l'article 22 (22:1 et 22:2) de l'AFE, qui impose aux Membres donateurs de notifier des renseignements concernant leurs arrangements en matière d'assistance technique, ainsi que sur le processus et les mécanismes de demande d'assistance. Aux termes de l'article 22:3, les Membres bénéficiaires doivent notifier les coordonnées des points de contact pour l'assistance technique; 18 pays en développement et pays moins avancés Membres ont présenté des notifications au titre de cet article.

14. À sa réunion du 11 février, le Comité a pris note de la première préoccupation commerciale soulevée devant lui. La République kirghize s'est dite préoccupée par la situation à sa frontière avec le Kazakhstan en raison de la manière dont ce dernier traitait les marchandises destinées à la Fédération de Russie qui transitaient par la République kirghize. Les deux pays étant membres de

² Afghanistan, Burkina Faso, Djibouti, Îles Salomon, Mauritanie, RDP lao, Sénégal, Sierra Leone et Tchad.

³ Afghanistan, Îles Salomon et Sénégal.

⁴ L'Alliance mondiale pour la facilitation des échanges est un partenariat public-privé consacré à la facilitation des échanges internationaux dirigé par le Centre pour l'entreprise privée internationale, la Chambre de commerce internationale et le Forum économique mondial, en coopération avec la Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ). Ce partenariat est financé par les gouvernements des États-Unis, du Canada, de l'Allemagne, du Danemark, du Royaume-Uni et de l'Australie.

l'Union économique eurasiatique, le Kazakhstan estimait que la question devait être traitée dans le cadre de celle-ci.

Échange de données d'expérience/discussions thématiques

15. Le Comité organise des échanges de données d'expérience et des discussions thématiques dans le cadre de ses réunions ordinaires. Pendant la période considérée, les Membres ont fait part de leur expérience sur des sujets tels que i) les comités nationaux de la facilitation des échanges, ii) l'article 3 – Décisions anticipées, iii) l'article 7:6 – Temps moyens nécessaires à la mainlevée, iv) l'article 1:1 et 1:2 – Publication et Renseignements disponibles sur Internet et v) les mesures adoptées par les Membres en réponse à la COVID-19. On trouvera de plus amples renseignements sur les discussions menées pour échanger des renseignements et des données d'expérience dans la base de données de l'AFE.⁵

Rapports du TFAF et d'autres organisations

16. Aux réunions du 11 février et des 20-22 octobre, le Mécanisme pour l'Accord sur la facilitation des échanges (TFAF) et les organisations visées à l'Annexe D ont fourni au Comité des renseignements actualisés sur leurs activités. Suite à leurs présentations orales aux réunions de février, le Comité est convenu que tous les renseignements actualisés futurs du TFAF et des organisations visées à l'Annexe D seraient communiqués dans un rapport écrit distribué aux Membres avant la réunion suivante du Comité. Ce changement dans le mode de présentation avait pour but de ménager aux Membres davantage de temps pour analyser les rapports et de permettre un débat plus approfondi au Comité. En conséquence, les rapports qu'ils ont présentés à la session d'octobre du Comité ont été distribués avant la réunion dans des documents écrits.⁶

17. Le Rapport annuel du TFAF pour 2019 et le plan de travail pour 2020 ont également été distribués avant la réunion d'octobre.⁷ Un Membre a exprimé l'avis selon lequel le plan de travail ne devrait pas être déployé, ni des décaissements effectués avant que les Membres aient eu la possibilité d'établir un plan de travail qui reflète leurs vues concernant l'utilisation judicieuse des ressources.

Session spécifique sur l'assistance et le renforcement des capacités

18. Conformément aux dispositions de l'article 21:4 de l'Accord, le Comité a tenu une session spécifique annuelle sur l'assistance et le renforcement des capacités le 22 octobre 2020. Les points abordés incluaient les suivants: discussions sur les problèmes de mise en œuvre; examen des progrès accomplis dans la fourniture d'une assistance et d'un soutien pour le renforcement des capacités aux fins de la mise en œuvre de l'AFE; échange de données d'expérience et de renseignements sur les programmes d'assistance et de soutien pour le renforcement des capacités et les programmes de mise en œuvre en cours, y compris les difficultés rencontrées et les succès obtenus; et examen du fonctionnement de l'article 21:2 (assistance et soutien en faveur des PMA). À la demande d'un Membre, l'examen des notifications présentées par les donateurs au titre de l'article 22 de l'AFE a été entrepris durant la session ordinaire.

19. Les Membres ont échangé leurs données d'expérience concernant: les considérations relatives à la facilitation des échanges pour l'Union économique de l'Organisation des États des Caraïbes orientales durant la pandémie de COVID-19; les partenariats avec des organisations de l'Annexe D+; les progrès accomplis dans les activités d'assistance technique et de renforcement des capacités menées par les Membres; les portails d'information; l'Aide pour le commerce; et les comités nationaux de la facilitation des échanges.

⁵ <https://tfadatabase.org/trade-facilitation-committee/experience-sharing/key-points>.

⁶ G/TFA/W/28 et G/TFA/W/29.

⁷ <https://www.tfafacility.org/annual-report-2019> et RD/TF/1.

Projet de rapport annuel au Conseil du commerce des marchandises

20. Le Comité a adopté le Rapport annuel au Conseil du commerce des marchandises (G/TFA/W/27) et a demandé au Secrétariat de le mettre à jour pour tenir compte de la réunion d'octobre.

ANNEXE I: NOTIFICATIONS PRÉSENTÉES PAR LES MEMBRES DEPUIS LE PRÉCÉDENT RAPPORT ANNUEL JUSQU'AU 22 OCTOBRE 2020
1 NOTIFICATIONS AU TITRE DES ARTICLES 15 ET 16 DE L'ACCORD SUR LA FACILITATION DES ÉCHANGES
1.1 Notifications concernant la mise en œuvre (catégories A, B et C)

Membre	Cote du document	Date de publication	Domaine		
			Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
Inde	G/TFA/N/IND/1/Add.1	08/10/2020		X	
Saint-Kitts-et-Nevis	G/TFA/N/KNA/1/Add.1	08/10/2020		X	X
Tanzanie	G/TFA/N/TZA/2	05/10/2020		X	X
Sénégal	G/TFA/N/SEN/1/Add.2	03/09/2020		X	
Philippines	G/TFA/N/PHL/1/Add.1	28/08/2020			X
République démocratique populaire lao	G/TFA/N/LAO/1/Add.4	05/08/2020		X	
Îles Salomon	G/TFA/N/SLB/1/Add.1	09/07/2020		X	X
Pakistan	G/TFA/N/PAK/1/Add.3	30/06/2020			X
Samoa	G/TFA/N/WSM/1/Add.2	30/06/2020		X	
Macao, Chine	G/TFA/N/MAC/1/Add.2	26/05/2020		X	
Afghanistan	G/TFA/N/AFG/1/Add.2	18/05/2020		X	X
Rwanda	G/TFA/N/RWA/1/Add.2	30/04/2020			X
Angola	G/TFA/N/AGO/1/Add.1/Corr.1	10/03/2020		X	X
Burundi	G/TFA/N/BDI/1/Corr.1	03/03/2020	X	X	X
Angola	G/TFA/N/AGO/1/Add.1	28/02/2020		X	X
Bahreïn, Royaume de	G/TFA/N/BHR/1/Add.1	28/02/2020			X
Mauritanie	G/TFA/N/MRT/1/Add.1/Corr.1	27/02/2020		Y	
Bénin	G/TFA/N/BEN/2	21/02/2020	X	X	X
Cambodge	G/TFA/N/KHM/1/Add.1	21/02/2020	X	X	X
Lesotho	G/TFA/N/LSO/1/Add.1	21/02/2020		X	X
Madagascar	G/TFA/N/MDG/1/Add.2	21/02/2020		X	X
Mauritanie	G/TFA/N/MRT/1/Add.1	21/02/2020		X	
Myanmar	G/TFA/N/MMR/1/Add.1	21/02/2020		X	
Sierra Leone	G/TFA/N/SLE/1/Add.1	21/02/2020		X	
Burkina Faso	G/TFA/N/BFA/1/Add.2	20/02/2020		X	
Djibouti	G/TFA/N/DJI/1/Add.1	20/02/2020		X	
Népal	G/TFA/N/NPL/1/Add.1	20/02/2020		X	
Sénégal	G/TFA/N/SEN/1/Add.1	20/02/2020		X	
Îles Salomon	G/TFA/N/SLB/1	20/02/2020		X	
Togo	G/TFA/N/TGO/1/Add.1	20/02/2020		X	
Vanuatu	G/TFA/N/VUT/1/Add.1	20/02/2020	X	X	X
Afghanistan	G/TFA/N/AFG/1/Add.1	19/02/2020		X	
Bangladesh	G/TFA/N/BGD/1/Add.3	19/02/2020		X	
Burundi	G/TFA/N/BDI/1	19/02/2020	X	X	X
Tchad	G/TFA/N/TCD/1	19/02/2020		X	
Niger	G/TFA/N/NER/2/Add.1	19/02/2020		X	X
Rwanda	G/TFA/N/RWA/1/Add.1	19/02/2020		X	
Guinée	G/TFA/N/GIN/1	13/02/2020	X	X	X
République démocratique populaire lao	G/TFA/N/LAO/1/Add.3	13/02/2020		X	
Gambie	G/TFA/N/GMB/1/Add.1	05/02/2020		X	
Brunéi Darussalam	G/TFA/N/BRN/1/Add.2	30/01/2020		X	
Bangladesh	G/TFA/N/BGD/1/Add.2	15/01/2020		X	X
Chine	G/TFA/N/CHN/1/Add.5	15/01/2020		X	
Ouganda	G/TFA/N/UGA/1	15/01/2020	X	X	X
Chine	G/TFA/N/CHN/1/Add.4	10/01/2020		X	
République centrafricaine	G/TFA/N/CAF/1/Add.2	20/12/2019		X	X
Maldives	G/TFA/N/MDV/3	09/12/2019	X	X	X
Burkina Faso	G/TFA/N/BFA/1/Add.1	03/12/2019	X	X	X
Mali	G/TFA/N/MLI/1/Add.1	28/11/2019		X	X
Maroc	G/TFA/N/MAR/1/Add.1	28/11/2019		X	X
Zambie	G/TFA/N/ZMB/1	23/10/2019		X	X
Kenya	G/TFA/N/KEN/1	22/10/2019		X	X

Membre	Cote du document	Date de publication	Domaine		
			Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
Albanie	G/TFA/N/ALB/1/Add.1	18/10/2019		X	X
République démocratique du Congo	G/TFA/N/COD/1	18/10/2019		X	X

1.2 Arrangements avec les donateurs et progrès accomplis dans la fourniture d'une assistance technique et d'un soutien pour le renforcement des capacités

Membre	Cote du document	Date de publication	Type de notification
Nicaragua	G/TFA/N/NIC/4	12/08/2020	Arrangements avec les donateurs + progrès
Ukraine	G/TFA/N/UKR/4	18/02/2020	Arrangements avec les donateurs + progrès
Maldives	G/TFA/N/MDV/4	16/01/2020	Arrangements avec les donateurs + progrès
Bangladesh	G/TFA/N/BGD/2/Rev.1	15/01/2020	Arrangements avec les donateurs + progrès

2 NOTIFICATIONS AU TITRE DES ARTICLES 1:4, 10:4.3, 10:6.2 ET 12:2.2 DE L'ACCORD SUR LA FACILITATION DES ÉCHANGES

Membre	Cote	Date de publication	Domaines			
			1:4	10:4.3	10:6.2	12:2.2
Union européenne	G/TFA/N/EU/1/Add.1/Rev.1	14/10/2020	X	X	X	X
Malaisie	G/TFA/N/MYS/2	14/10/2020	X	X	X	X
Suisse	G/TFA/N/CHE/2/Rev.1	08/10/2020	X	X	X	X
Thaïlande	G/TFA/N/THA/2/Rev.1	08/10/2020	X	X	X	X
Argentine	G/TFA/N/ARG/2/Rev.3	05/10/2020	X	X	X	X
Arménie	G/TFA/N/ARM/3	23/09/2020			X	
Chine	G/TFA/N/CHN/2/Rev.4	18/09/2020	X		X	
Antigua-et-Barbuda	G/TFA/N/ATG/3	17/09/2020			X	
Vanuatu	G/TFA/N/VUT/2/Rev.1	15/09/2020	X			
Norvège	G/TFA/N/NOR/2/Rev.1	09/09/2020	X	X	X	X
Sénégal	G/TFA/N/SEN/3	07/09/2020		X	X	X
Équateur	G/TFA/N/ECU/2/Add.1/Rev.1	26/08/2020	X			
Chili	G/TFA/N/CHL/2/Rev.2	24/08/2020	X	X	X	X
Maurice	G/TFA/N/MUS/2/Rev.1	18/08/2020	X	X	X	X
Uruguay	G/TFA/N/URY/2/Rev.1	18/08/2020	X	X	X	X
Honduras	G/TFA/N/HND/3/Rev.1	12/08/2020	X	X	X	X
Moldova, République de	G/TFA/N/MDA/2/Rev.1	04/08/2020	X		X	X
Macédoine du Nord	G/TFA/N/MKD/1/Rev.3	31/07/2020	X	X	X	X
République kirghize	G/TFA/N/KGZ/1/Rev.1	21/07/2020	X	X	X	X
Israël	G/TFA/N/ISR/1/Rev.1	15/07/2020	X	X	X	X
Côte d'Ivoire	G/TFA/N/CIV/3	10/07/2020	X	X	X	X
Corée, République de	G/TFA/N/KOR/1/Rev.1	10/07/2020	X	X	X	X
Macao, Chine	G/TFA/N/MAC/2/Rev.1	10/07/2020	X	X	X	X
Taipei chinois	G/TFA/N/TPKM/1/Rev.2	10/07/2020	X	X	X	X
Tadjikistan	G/TFA/N/TJK/2	10/07/2020	X	X	X	X
Union européenne	G/TFA/N/EU/1/Rev.4	09/07/2020	X	X	X	X
Australie	G/TFA/N/AUS/1/Rev.2	29/06/2020	X	X	X	X
Guyana	G/TFA/N/GUY/2/Rev.1	29/06/2020	X	X	X	X
Argentine	G/TFA/N/ARG/2/Rev.2	22/06/2020	X			
Turquie	G/TFA/N/TUR/2/Rev.1	10/06/2020	X	X	X	X
République dominicaine	G/TFA/N/DOM/3/Rev.1	05/06/2020	X	X		
Taipei chinois	G/TFA/N/TPKM/1/Rev.1	26/05/2020	X			
Sri Lanka	G/TFA/N/LKA/3	08/05/2020			X	
Union européenne	G/TFA/N/EU/1/Rev.3	08/05/2020	X			
Cambodge	G/TFA/N/KHM/2	30/04/2020			X	X
Chine	G/TFA/N/CHN/2/Rev.3	30/04/2020	X		X	
Union européenne	G/TFA/N/EU/1/Rev.2	09/04/2020	X			
République centrafricaine	G/TFA/N/CAF/2	04/03/2020			X	
Vanuatu	G/TFA/N/VUT/2	02/03/2020	X			
Honduras	G/TFA/N/HND/3	28/02/2020	X			
Thaïlande	G/TFA/N/THA/3	26/02/2020				X
Guatemala	G/TFA/N/GTM/3	05/02/2020		X	X	X

Membre	Cote	Date de publication	Domaines			
			1:4	10:4.3	10:6.2	12:2.2
Arabie saoudite, Royaume d'	G/TFA/N/SAU/2	23/01/2020	X	X	X	X
Chili	G/TFA/N/CHL/2/Rev.1	20/01/2020	X	X	X	X
Chine	G/TFA/N/CHN/4	10/01/2020		X		X
Équateur	G/TFA/N/ECU/4	09/01/2020				X
Nicaragua	G/TFA/N/NIC/3	06/01/2020	X	X	X	X
Équateur	G/TFA/N/ECU/2/Add.1	20/12/2019	X			
Tunisie	G/TFA/N/TUN/2	17/12/2019			X	
Mongolie	G/TFA/N/MNG/2/Add.1	12/12/2019			X	X
Argentine	G/TFA/N/ARG/2/Rev.1	11/12/2019	X	X	X	X
Sainte-Lucie	G/TFA/N/LCA/3	02/12/2019				X
Oman	G/TFA/N/OMN/2	07/11/2019	X	X	X	X
Pakistan	G/TFA/N/PAK/2/Add.1	04/11/2019				X
Colombie	G/TFA/N/COL/2	30/10/2019	X	X	X	X
Botswana	G/TFA/N/BWA/2	22/10/2019			X	X
Paraguay	G/TFA/N/PRY/3	22/10/2019		X	X	X
Albanie	G/TFA/N/ALB/2	18/10/2019	X		X	X

3 NOTIFICATIONS PRÉSENTÉES PAR LES MEMBRES DONATEURS AU TITRE DE L'ARTICLE 22 DE L'ACCORD SUR LA FACILITATION DES ÉCHANGES

Donateur

Membre	Cote du document	Date de publication	Type de notification
Canada	G/TFA/N/CAN/4	08/10/2020	(Article 22:1 et/ou 22:2)
États-Unis d'Amérique	G/TFA/N/USA/4	08/10/2020	(Article 22:1 et/ou 22:2)
Australie	G/TFA/N/AUS/4	21/07/2020	(Article 22:1 et/ou 22:2)
Japon	G/TFA/N/JPN/5	27/03/2020	(Article 22:1 et/ou 22:2)
Chine	G/TFA/N/CHN/3	18/10/2019	(Article 22:1 et/ou 22:2)

Pays en développement et pays les moins avancés Membres

Membre	Cote du document	Date de publication	Type de notification
Antigua-et-Barbuda	G/TFA/N/ATG/2	17/09/2020	Article 22:3
Honduras	G/TFA/N/HND/2/Rev.1	15/09/2020	Article 22:3
Sénégal	G/TFA/N/SEN/2	07/09/2020	Article 22:3
Côte d'Ivoire	G/TFA/N/CIV/2	10/07/2020	Article 22:3
Tanzanie	G/TFA/N/TZA/1	01/07/2020	Article 22:3
Sri Lanka	G/TFA/N/LKA/2/Rev.1	08/05/2020	Article 22:3
Cambodge	G/TFA/N/KHM/3	30/04/2020	Article 22:3
Jamaïque	G/TFA/N/JAM/2/Rev.1	02/04/2020	Article 22:3
Tonga	G/TFA/N/TON/2/Rev.2	19/03/2020	Article 22:3
Eswatini, Royaume d'	G/TFA/N/SWZ/3	17/03/2020	Article 22:3
Honduras	G/TFA/N/HND/2	28/02/2020	Article 22:3
Angola	G/TFA/N/AGO/2	19/02/2020	Article 22:3
Népal	G/TFA/N/NPL/3	19/02/2020	Article 22:3
Jamaïque	G/TFA/N/JAM/2	13/02/2020	Article 22:3
Bénin	G/TFA/N/BEN/1	30/01/2020	Article 22:3
Burkina Faso	G/TFA/N/BFA/2	04/12/2019	Article 22:3
Nicaragua	G/TFA/N/NIC/2	20/11/2019	Article 22:3
Pakistan	G/TFA/N/PAK/3	04/11/2019	Article 22:3